

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Vol. 22.

JUIN 1894.

No 3.

ANNALES

— DE LA —

BONNE STE-ANNE DE BEAUPRE

Avec l'approbation de S. F. le Card. de Québec et de
NN. SS. les Arch. de Montréal et d'Ottawa, les
Evêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de
St-Hyacinthe, de Sherbrooke et de Nicolet,
et le Vicariat Apostolique de Pontiac.

SOMMAIRE :

*Recherche et découverte (suite et fin).—Fragment d'une
étude sur la bibliographie de sainte Anne (suite).—
Un chevalier de Flandre et la fête de sainte Anne.—
Le ciel.—Sanctuaire de Sainte-Anne des Montagnes
(suite).—Actions de grâces à sainte Anne.—Recom-
mandations aux prières.—Dons.*

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES :

Les Directeurs du Collège de Lévis

LEVIS, P. Q.

ANNALES

DE LA

Bonne Sainte-Anne de Beaupré

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis.

Pour toutes correspondances, s'adresser au Rév. C.-E. Carrier, Gérant des *Annales*, Collège de Lévis, Lévis, P. Q., Canada. Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis ; frs. 2.50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

AVANTAGES.

—

1. Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2. Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

— 000 —

AGENCE POUR LA VILLE DE QUÉBEC.

—

Le seul agent autorisé pour les *Annales de Sainte Anne*, dans la ville de Québec, est Monsieur Jos. Côté, agent d'assurance, 91, rue St-Joachim.

RECHERCHE ET DÉCOUVERTE

*Du tombeau de saint Joachim et de sainte Anne
sous l'antique basilique de Ste-Anne à Jérusalem.
Par le R. P. Léon Côté, des Pères Blancs d'Afrique.*

(Suite et fin)

Le P. Varangot (je dois le nommer, car plus encore que mes autres confrères, il a été à la peine), le P. Varangot sollicita, en sa qualité de Breton, la faveur de pénétrer le premier dans le Tombeau de la patronne de la Bretagne. Je le suivis. Vous décrire la joie, l'enthousiasme de tous les Pères Blancs, est inutile.

Dieu nous avait guidés à travers deux mètres de maçonnerie ancienne ou récente, à travers un mètre de rocher, juste à l'angle sud-est, et au sommet de la chambre, au seul endroit qui ne fût pas comblé.

Inutile de vous la décrire, Messieurs ; vous la connaissez par les récits anciens, et vous êtes tous invités à venir la voir.

Le déblaiement nous révéla pourquoi elle n'était plus signalée depuis 1666. Dans la partie occidentale, la couche rocheuse qui forme le plafond, s'étant effondrée sous le poids d'un pilier, alourdi encore par les restaurations, les maîtres du monument durent combler le vide et consolider par un large et solide béton le gros pilier qui soutient l'angle nord-ouest de la coupole.

A part cela, c'est bien la crypte vénérée et décrite dans les récits de pèlerinages.

Mais pas de reliques : il fallait s'y attendre. Les Bénédictines de Sainte-Anne, expulsées par Saladin, durent cacher soigneusement le pieux trésor.

La piété indiscreète des pèlerins a même détérioré l'endroit le plus sacré. Mais une entaille profonde, au milieu de la paroi orientale, marque nettement le lieu où, selon la coutume des Hébreux, les *loculi* ou le double *arcosolium*, furent pratiqués à l'origine.

On observe encore quelques traces de peinture.

Voici les dimensions de la chambre, dont les parois sont droites et taillées dans le rocher :

Hauteur.....	3m,60
Largeur.....	4m,90
Longueur.....	5m,60

La vaste salle est bien à *sept marches* au-dessous de la chapelle voisine, qui, par une très large baie ménagée dans le roc, communiquait jadis avec le saint Tombeau.

Mais pourquoi décrire ? Vous viendrez voir vous-mêmes.

Toutefois, remarquez sur le plan la position admirable du Tombeau. Le coin sud-est paraît avoir servi de centre aux architectes pour tracer, par dessus, le chœur et la coupole : il semble juste sous le milieu du chœur, sous la clef de voûte de la coupole.

L'autel grec reposait primitivement sur l'un et l'autre sanctuaires : la Nativité de Marie et le Tombeau de sainte Anne, mais principalement sur ce dernier. Qui donc pouvait faire pendant au Berceau de Marie Immaculée, l'emporter même, sinon le Tombeau où reposaient les reliques de ses glorieux parents ?

On n'enterrait pas dans les maisons, diront les critiques. La Sainte Écriture rapporte que le prophète Samuel et le roi Manassès furent ensevelis dans leur maison. D'ailleurs, éloigné de deux mètres de la chambre de la Nativité, le tombeau pouvait se trouver sous le jardin de sainte Anne, jardin mentionné déjà par le Protévangile et contigu à la sainte maison.

Mais on n'enterrait pas dans les villes.

Oui, mais à la mort de saint Joachim et de sainte Anne, la colline de Bézétha était hors des murailles. Hérode-Agrippa construisit et acheva la nouvelle enceinte vers l'an 44 de notre ère.

On n'enterrait pas dans les villes ! C'est même la raison pour laquelle la sainte Vierge, mourant après l'an 44, ne put être ensevelie dans le sépulcre de sa famille, et qu'on dut choisir un sépulcre neuf en dehors des nouvelles murailles.

Arrêtons-nous, Messieurs, et réjouissons-nous.

Mes chers et bienveillants auditeurs, vous avez la primeur de la découverte du Tombeau de saint Joachim et de sainte Anne. Cette bonne nouvelle portera la joie dans tous les cœurs chrétiens : depuis la Russie qui a fourni à notre tradition le plus ancien témoignage de l'Europe, jusqu'à la catholique Bretagne, qui aime si passionnément sa glorieuse patronne.

Chrétiens de Jérusalem, vous pourrez prier, gagner les indulgences concédées *ab antiquo*, au Tombeau retrouvé de sainte Anne.

A Rome même et pour le Jubilé, elle causera de la joie, la découverte du Tombeau de saint Joachim, patron du très glorieux pontife Léon XIII.

Quant à la France catholique, comme elle sera contente ! Avec vous, Monsieur le Consul général, elle pourra constater que, loin d'avoir détérioré son domaine si riche en souvenirs, les Pères Blancs, gardiens de la Basilique nationale, ont retrouvé un des plus beaux fleurons, qu'un oubli trois fois séculaire avait soustrait à sa brillante couronne.

LÉON CRÉ,
Missionnaire d'Afrique.

FRAGMENT D'UNE ETUDE SUR LA BIBLIO-
GRAPHIE DE SAINTE ANNE

—
LES *Vies* DE SAINTE ANNE

(En prose)

(*Suite*)

Sixième partie :—Contenant 52 chapitres sur l'obedi-
dience. Quatrième pièce...etc. ”

Le lecteur nous permet-il de citer encore ? Rien ne nous touche plus vivement que cette piété naïve, quelle que soit la langue qu'elle prenne pour s'exprimer :

“HUMBLE SUPPLICATION DU DISCIPLE.”

“*Chapitre Premier.*”

“Tres digne Apostre et tres fidele Euangeliste de Jesus Christ, saint Jean, ie m'adresse à vous comme celvy qui m'a esté tousiours vray Père, Protecteur & tres-particulier Advocat, pour vous dire qu'il m'est tombé en l'ame vn extreme desir de sçavoir quelle a esté la noblesse, dignité & excellence de sainte Anne, la Mere de la tres sainte Mere de Dieu. Et par mesme moien de pouvoir apprendre quelles sont les precieuses richesses de Jesus son petit Fils vostre cher Maître ; Et quel est le Thresor sacré de la tres-sainte Vierge sa fille vostre bien-aimée mère par adoption.

“Car ie ne sçaurais puiser dans les saints Cahiers l'excellence & la dignité convenable a vne si haute Dame, comme est celle qui a porté dans ses heureuses entrailles, tout ainsi qu'une relique precieuse dans un

Temple diuin, la Princesse des Princesses, la Reyne des Reynes, & la Mere des Meres, puis qu'elle est la tres sainte Mere de Dieu.

“ Ny ie ne puis aussi comprendre, pour orner la couronne royale de sainte Anne, qu'elles Richesses ny quel thresor Iesus et la Vierge pouuaient auoir veu que tres-asseurement ils estoient extremement, pauvres, voire ie croy que la sacrée Vierge auoit fait vœu de tres-estroite pauureté.

“ Et cependant i' entens que non seulement on dit & bien solennellement qu'elle auoit vn grâd & precieux Thresor, mais mesme par vne grande deuotion on a imposé authentiquement le nom du Thresor nostre Dame, a vn celebre Monastere des Dames Religieuses en l'Ordre de S Bernard, pour moy ie croy que ceulx qui l'ont ainsi tiltré, l'ont fait pour dignement honorer la Mère avec la Fille : car ils seauoient tres bien ce qu'ils faisoient, veu que outre la doctrine eminente, ils auoient aussi de la piété et deuotion en suffisance, tesmoin en est toute l'Eglise Catholique, laquelle a receu des aydes, secours & services immmerables de leurs documens releuez, & leurs deuotions feruentes.

“ C'est pourquoy ie viens à vous particulierement croyant que vostre charité me faisant voir l'excellence eminente, la noblesse Royale et la dignité Imperiale de sainte Anne, Mere de celle qui est Royne & Mere de l'Empereur celeste, me descourira aussi ce sacré Thresor & Richesses precieuses.....” (pp. 142-3)

Le maître va-t-il répondre ? Oui certainement. Ecoutez :

“ Mon bien-aimé fils, ie suis tres-content de satis-faire a votre pieuse demande, & d'autant qu'elle est pour seauoir les prerogatiues, graces & benedictions que la mere de ma tres-sainte mere, ou pour mieux dire, la mere de Dieu, a eu estant en ce monde, et après pour vostre

contentement, ie vous feray amplement veoir les Richesses precieuses de Iesus, & le Thresor sacré de la Vierge, afin de bien orner la couronne Royale de la glorieuse sainte Anne. . . ." (pp. 4-5)

Et comme le maître s'interrompt :

" O Dieu, (mon cher pere) ", reprend le disciple, " ne quittez pas si tost ce beau discours de sainte Anne, elle & ses excellences me plaisent infinimét, c'est pourquoy ie vous supplie de continuer, et me faire voir les rares vertus qu'elle a eu, & qu'elle a exercé durant le cours de sa vie."

Et le maître continue en effet :

" Mon tres cher fils, ie voy bien que vostre petit cœur brusle d'un saint desir, mais resolutement faut que ie le contente, ouvrez-le donc pour y enchasser comme vn Rubis precieux, ce que ie vous vay monstrier, c'est à ce coup que ie vous descouriray la perle orientale, & la vertu sacree de la tres illustre sainte Anne, voire le secret, & le moyen pour l'obtenir.

" Et sçachez que s'il y a aucune femme qui doive estre honoree de dignes loüanges, c'est nostre bien-heureuse Ste Anne, ainsi comme elle l'a esté par vn Ange, lorsqu'il declara ses belles qualitez, & l'estat de sa sainte vie, & en parla comme s'il en eust donné luy-même la sentence et ce en lieu singulier & choisi expres pour cest effect, sçavoir est, à la porte doree, car comme ainsi soit qu'elle deust estre la porte doree par laquelle devoit entrer toute la richesse, le thresor & le remede de nos necessitez, à sçavoir la benoïste vierge Marie, & son fils Iesus Ch. c'estoit donc bien la rai-ôn que l'on la loüast à la porte doree." (p. 48-49).

Et le maître continue l'éloge de la sainte, de son esprit d'oraison, de sa patience, de sa charité pour les pauvres. Et maintenant, que les saintes Écritures

n'aient pas parlé d'elle, il l'explique en ces termes qui sont d'or :

“ En l'ordre de la nature, comme l'Empirée entre les Cieux est le plus noble, aussi est-il caché ; Entre les principes des choses naturelles la forme substantielle estant la plus noble, elle est aussi secrète et cachée. Entre les corps mixtes, l'or, les perles & les diamants sont les plus nobles, & la nature les cache dans les entrailles de la terre ou au fôd de la mer. Entre les animaux le plus noble et le plus accôply est l'homme, & la partie la plus diuine est l'Ame, et cette cy est inuisible. Entre les substances les plus parfaictes sont les Anges, qui sont encore inuisibles, & cachez à nos yeux, ce n'est point de merueille (mon fils) si les plus nobles creatures sont cachees à nos sens, puisque le Createur d'icelles se cache de telle sorte que, *Lucem habitat inaccessibilem, quem nepo hominum vidit nec videre potest.* Lequel habite en vne lumiere inaccessible, que nul des hommes n'a veu, & ne peut voir.

“ Que si on voit cela en l'ordre de la nature, on le void encore mieux en l'ordre de la grace.” (p. 72).

Mais il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte, et nous allons prendre congé du bon Récollet, en écoutant toutefois la prière qui termine son volume :

“ Accordez, Seigneur, accordez ceste mienne requeste, par les merites de vostre tres-saincte mere nostre advocate, laquelle ie reclame, & prie de m'estre pitoyable par deuant vostre maiestneuse grandeur, afin qu'elle m'obtienne les richesses celestes qu'elle a eu en ce monde, & principalement la vertu d'obeyssance laquelle m'est du tout necessaire pour me rendre agreable à vostre maiesté.

“ Je vous presente encore, Seigneur, les merites de votre mignon & bien-aymé saint Iean vostre cousin, & vostre loyal apostre, & tres-fidelle Euangéliste, qui par

sa bonté, & pour le grand amour qu'il nous porte, a daigné m'enseigner, & faire voir vos Richesses, & le Thresor de vostre sainte Mere, dont ie luy rends grace, & me confesse deuant vous, & à la presence de tout vostre Cour celeste, de luy estre grandement obligé, protestant entre vos saintes mains que ie seray à l'advenir par vostre faueur, son fidele serviteur, & si i'ose dire fils & Disciple, ainsi qu'il luy a plu de m'auoir esté tousiours Pere et protecteur, & le prie à present, de m'obtenir de vous (ô mon Seigneur & mon Dieu) toutes les riches pieces de vos Richesses, & du saint & sacré Thresor de la très sainte Vierge, et principalement l'obeysance. O Mon Dieu exaucez vostre bien-aymé Disciple, & non seulement ie vous le demande par ses merites, mais aussi de tous les saintes et saintes qui sont en Paradis. Ainsi soit-il." (p. 76).

(à suivre)

— 000 —

UN CHEVALIER DE FLANDRE ET LA FÊTE DE SAINTE ANNE

Autrefois, au fertile et verdoyant pays de Flandre, vivait un Chevalier, dont la vertu égalait la haute noblesse. Ce Chevalier avait une égale dévotion à l'Immaculée Vierge Marie et à sa Mère, la glorieuse sainte Anne. Il avait fait bâtir en leur honneur un temple somptueux, dans lequel il avait fait placer deux autels. A l'un d'eux, il avait posé une belle statue de la sainte Vierge et à l'autre, une même statue de la Bonne sainte Anne. Tous les jours, deux prêtres devaient y célébrer la sainte Messe ; et tous les ans, le 26 juillet, on y faisait la Fête de sainte Anne et le 8

septembre, celle de la Nativité de la sainte Vierge avec grande solennité.

Or, il arriva que les revenus du pieux Chevalier, par une permission de la divine Providence, diminuant de jour en jour, ne suffirent plus à tous les frais du culte. Il se trouva réduit à ne pouvoir plus faire qu'une seule solennité chaque année, et finalement, à sa grande douleur, il ne put plus solenniser ni l'une ni l'autre.

Un jour, il s'affligeait outre mesure, dans son château, et s'excusait tour à tour, devant la sainte Vierge et devant sainte Anne, de ce que ses moyens ne lui permettaient plus de célébrer leur Fête, comme il le faisait naguère : on était à la veille du 26 juillet : le pieux Chevalier, dans son affliction, supplia sainte Anne de venir à son secours. Pendant qu'il lui adressait cette prière, on frappa à la porte et il entendit une douce voix qui l'appelait. Il courut ouvrir avec empressement, et vit devant lui une Dame au port majestueux et le visage resplendissant ; elle lui dit : " Paix à toi, noble Chevalier, et sois heureux ! Voici cinquante écus pour célébrer la Fête. " Cela dit, la vision disparut. Cette céleste apparition fit tant d'impression sur son âme et sur tous ses sens qu'il tomba sans connaissance, évanoui. Cependant, revenant insensiblement à lui-même, il put se rappeler clairement les paroles de l'apparition, mais il n'en saisit point le sens. De là de nouvelles anxiétés. Il ne savait si cet argent qu'il reçut réellement était pour la Fête de sainte Anne qui était proche, ou bien pour celle de la Nativité, au 8 septembre. Tout autre que lui aurait, ce semble, décidé la question sans hésiter. Mais le Chevalier était trop ému, et son émotion l'empêchant de juger sainement le rendit anxieux. Enfin, après une longue hésitation, voici ce qu'il fit : d'un côté, les cinquante écus étaient

insuffisants, selon lui, pour la double solennité, et de l'autre, ne sachant laquelle des deux devait avoir la préférence, il prit deux cierges ; il en plaça un à l'autel de la sainte Vierge et l'autre à l'autel de sainte Anne ; il les alluma tous les deux en même temps et il se dit en lui-même : " Je célébrerai la Fête de Celle dont le cierge brûlera plus longtemps."

Cela fait, le Chevalier retourna au château, pour expédier des affaires qui lui prirent un temps assez considérable. Il retourna ensuite à l'église pour examiner les cierges qu'il y avait allumés. Celui de la sainte Vierge était entièrement consumé, tandis que celui de sainte Anne était resté tout entier et brûlait comme si quelqu'un venait fraîchement de l'allumer. Ce prodige dissipa toute incertitude et le pieux serviteur de sainte Anne comprit que l'humble Vierge Marie avait pour extrêmement agréable qu'il donnât la préférence à sa glorieuse Mère, la Bonne sainte Anne.

Et vous aussi, ami Lecteur, apprenez par l'exemple de ce pieux Chevalier que celui qui honore la Mère, honore la Fille, et que tout ce que vous ferez pour glorifier la Bonne sainte Anne sera très-agréable à la Vierge Marie, comme à son divin Fils à qui soient honneur et gloire dans tous les siècles des siècles.

—: 000 :—

LE CIEL

—

LÉGENDE

I

Un moine très-savant qui passait sa vie à étudier de gros livres, et qui trouvait dans cette étude un bonheur inexprimable, se demandait avec anxiété s'il ne s'ennuierait pas au Paradis.

C'était une tentation du démon.

Le paradis lui apparaissait, il est vrai, comme un séjour des plus heureux, mais il n'y avait point de gros livres pour étudier. On y avait toute la science sans rien faire ; alors, que devenir ?

Ne serait-ce pas bien long de contempler toujours les mêmes choses et de parcourir toujours les mêmes chemins ?

Telle était la tentation du bon moine.

II

Un jour qu'il se promenait dans les champs, cette malheureuse pensée vint assombrir son esprit.

Pour le chasser, il se mit à genoux et pria.

Sa prière, monta vers le ciel et fut présentée à Dieu par son bon ange : Dieu résolut de l'exaucer.

Comme il approchait d'un grand bois, il fut tout à coup charmé par une musique ravissante.

Il s'approche tout doucement pour apercevoir l'oiseau mystérieux, qui chantait si bien, mais son œil ne peut le découvrir.

En ce moment, le salut était si doux, l'air si frais, la nature si belle, que le bon moine charmé s'assit au pied d'un arbre et continua de prêter l'oreille aux inimitables modulations qui ravissaient son âme.

Mais, chose étrange, plus il écoutait cette musique, plus il la trouvait belle.

Jamais heure ne s'était écoulée plus délicieusement pour lui.

Enfin, l'oiseau se tut ; le soleil se cacha derrière l'horizon, les ombres de la nuit commencèrent à tomber sur la terre : notre promeneur dut songer à rentrer au couvent.

III

Mais voilà que, chemin faisant, tout lui paraît changé ; le chemin par lequel il était venu n'est plus ce petit sentier fleuri qu'il connaissait si bien. C'est une route, une vraie route, avec de grands et gros arbres qui la couvrent de leur ombrage. Saisi d'étonnement, il se mit à marcher plus vite. Voilà bien le petit ruisseau qui coulait au bas de la vallée, à quelque distance du couvent ; mais au lieu de la petite planche sur laquelle on passait, se trouve maintenant un pont magnifique en pierre de taille, et plus loin des femmes qui le regardent comme on regarde un étranger.

Le couvent lui-même n'a plus le même aspect.

Il court, il sonne pour se faire ouvrir : c'est un inconnu qui se présente et lui demande ce qu'il veut.

“ Quoi ! s'écrie-t-il stupéfait, ce n'est donc pas ici le couvent ?

— Pardon, répondit l'inconnu ; mais qui êtes-vous ?

— Mais je suis Alfus, répondit en tremblant le moine déconcerté. Il n'y a qu'une heure, j'ai quitté cette maison et je ne la reconnais plus !.....”

On le crut fou. Il se crut fou lui-même. Il nomma son supérieur, ceux qui habitaient avec lui ; on retrouva leurs noms sur les registres ; il y avait plus de cent ans qu'ils étaient morts. Ainsi se trouvait exaucée la prière du pauvre moine.

Pour lui prouver que même sans travail et sans gros livres il ne s'ennuierait pas durant l'éternité, Dieu lui avait envoyé son petit messager, et cent ans s'étaient écoulés comme une heure.

Cependant il n'avait entendu qu'un petit oiseau du paradis !

SANCTUAIRE DE SAINTE ANNE DES
MONTAGNES

—
(Suite)

Les années 1889-90 virent un plus grand nombre de pèlerins. Plusieurs guérisons obtenues furent la cause de cette augmentation. En 1889, un jeune homme, âgé de 22 ans, de St-Léon, s'était affreusement blessé par un coup de hache sur le pied. La gangrène s'étant mise dans la plaie, cette blessure lui causait d'atroces douleurs. Il ne pouvait marcher qu'à l'aide de deux béquilles et encore avec beaucoup de difficultés. Il promit de venir en pèlerinage à la chapelle de Ste Anne des Montagnes, et il accomplit son vœu le jour de la fête même. Lorsqu'il arriva la veille au soir, il souffrait horriblement par suite de la fatigue du voyage, — six grandes lieues, — qu'il venait de parcourir, dans une mauvaise voiture, et par un soleil ardent. C'était bien triste à voir. Le lendemain matin, après avoir fait la sainte Communion et vénéré la relique de sainte Anne, il ne se ressentit plus d'aucune douleur.

Il part tout joyeux, en emportant ses béquilles dans sa voiture. Arrivé près de l'écluse du moulin, à quelques arpents de la chapelle, il rencontre un de ses oncles, M. L. Drapeau, de St-Malachie, et lui dit qu'il est guéri. — Pourquoi emportes-tu tes béquilles, si tu es guéri ? lui repartit son oncle ; jette-les donc dans l'écluse. — Jetez-les vous-même, reprend le jeune homme. M. Drapeau, sans réfléchir davantage, prend les béquilles et les jette à l'eau. Le jeune homme, arrivé chez lui sans aucune fatigue, descend de voiture sans béquilles et avec assez de facilité. La plaie se cicatrisa

bientôt, et après quelques semaines elle était parfaitement guérie. Chose bien étonnante : il ne se ressentit pas, depuis son pèlerinage, de la moindre douleur de cette plaie qui le faisait tant souffrir auparavant. Son oncle, bien chagrin de ne pas avoir porté les béquilles à la chapelle, comme témoignage de sa gratitude envers sainte Anne, vint réparer sa faute en demandant que ces béquilles fussent placées dans le sanctuaire, et offrit une aumône généreuse à la Bonne sainte Anne, en reconnaissance d'un si grand bienfait. Malheureusement, les béquilles étaient disparues, et on ne put exécuter son désir.

Le 22 juin 1889, commencent les travaux du parachèvement de l'intérieur de la chapelle pour se terminer au mois de janvier de l'année suivante.

Ce printemps, au temps du sucre, M. E. A., de St-Anselme, tomba accidentellement dans un chaudron de sirop bouillant. Tous ceux qui le virent, disaient qu'il en mourrait certainement. Il avait déjà entendu parler de notre petit Sanctuaire de Ste Anne des Montagnes et des merveilles qui s'y opéraient.

Il promet de venir en pèlerinage, le jour de la fête de sainte Anne ; il envoie les honoraires de deux messes en l'honneur de la grande Sainte, et il guérit si rapidement, qu'il peut continuer, quelques jours après, à faire son sucre. Il n'a pas manqué de venir, le jour de sainte Anne, communié, lui et sa famille, pour remercier sa Bienfaitrice de la grâce qu'elle lui avait accordée.

Le 22 juillet 1889, pèlerinage des paroissiens de St-Paul du Buton, accompagnés de leur brave curé, le regretté M. H. Tanguay. Il y avait 56 voitures, 150 pèlerins. Temps magnifique, belle procession de la chapelle à l'église paroissiale avec la statue de sainte

Anne et sa relique. Il y eut grand'messe à l'église, sermon, bénédiction du Saint Sacrement, vénération de la relique. On reporte, en procession, la statue et la relique à la chapelle. L'arrivée avait eu lieu à 9 heures, la grand'messe à 10 et le départ à 2½ heures.

Aujourd'hui, un enfant de neuf ans vient remercier la Bonne sainte Anne, avec son père et sa mère, de St-Paul du Buton, d'une grâce bien extraordinaire. Elle était malade depuis longtemps, et le mal s'aggrava tellement, qu'on la crut morte pendant quelque temps. Sur la suggestion de leur curé, les parents promirent de venir en pèlerinage. Le lendemain, elle était sauvée ; quelques jours après, elle était parfaitement guérie.

(à suivre)

— 000 —

ACTIONS DE GRACES A SAINTE ANNE

ST-JOSEPH.—Depuis trois ou quatre ans, je souffrais d'une maladie bien grave. J'ai reçu les soins des meilleurs médecins qui m'ont procuré un peu de soulagement, mais cela ne durait pas. Les médecins disaient que je ne guérirais jamais. Le mal empirait toujours. Pendant tout le temps de ma maladie, je n'ai pas oublié la Bonne sainte Anne. Vers la mi-décembre dernier, j'étais rendue à l'extrémité. Les médecins ne me procuraient plus aucun soulagement. Je fus administrée dans la nuit du 15 décembre : on attendait la mort d'heure en heure. Je passai encore quatre jours dans cet état. Au bout de ce temps, je souffrais horriblement et j'étais tellement faible que je ne pouvais me retourner la tête ni remuer les mains. Me croyant finie, je me fis retourner la figure

du côté du mur où se trouvait l'image de sainte Anne. J'avais une médaille de sainte Anne que je me fis mettre sur la tête, et fis demander aux personnes présentes de bien vouloir réciter le chapelet à mon intention. Je ne comptais plus sur ma guérison, mais je croyais qu'avant la fin du chapelet je serais jugée. Je m'étais trompée : avant la fin du chapelet j'étais guérie. On fit venir M. le curé en toute hâte ; on croyait qu'il arriverait trop tard pour me voir en vie. Il arriva pour constater ma guérison. Quand on eut fini de prier, je me suis assise sur mon lit, à la grande surprise des personnes présentes. Après m'être fait donner les choses nécessaires, je me suis levée et ai marché en faisant le tour de la maison ; je me suis assise, ai causé avec les personnes présentes, savoir : mon mari, madame Joseph Jubinville, madame Trefflé Davault, mademoiselle Barnabé. Depuis ce temps, je fais ma besogne sans l'aide de personne. Eternelle reconnaissance à la bonne sainte Anne !

EMMA MERCIER,
épouse de NARCISSE JUBINVILLE.

25 avril 1894.

Je, soussigné, d'après ce que j'ai entendu et surtout vu de mes yeux, puis certifier que le présent récit est parfaitement correct.

NAZ. PELLETIER, Ptre, curé.

St-Joseph, 27 avril 1894.

LAC LINDEN, MICHIGAN.—Le 18 mai de cette année je tombai malade d'une inflammation de poumons qui me mit aux portes du tombeau ; dans cette extrémité, ma fille me suggéra d'avoir recours à sainte Anne. Docile à cette inspiration, je tournai mes regards suppliant vers cette grande Sainte ; mais pendant quinze jours la maladie alla toujours en augmentant. Ma mère promit de faire dire deux messes en son honneur ;

moi-même je m'engageai à communier le jour de sa fête et à faire un pèlerinage aussitôt qu'il me serait possible.

Le 26 juillet, je faisais ma communion d'actions de grâces : j'étais guérie !

Reconnaissance à sainte Anne pour le grand bienfait qu'elle vient de m'accorder !

Avec le plus profond respect,

Mme T. COURTOIS.

18 octobre 1893.

SAINTE-AUBERT.—Il y a deux ans, je souffrais d'une tumeur qui me causait d'horribles douleurs. Après avoir demandé les soins du médecin de l'endroit, il déclara la maladie incurable et me suggéra une opération. J'eus recours à la Bonne sainte Anne par des promesses qui parurent d'abord sans effets. Mon mari très affligé suggéra à mes enfants de prier. Une image de sainte Anne fut placée à la tête de mon lit, et plusieurs fois par jour, mes enfants venaient répéter devant l'image : " Bonne sainte Anne, guérissez maman." Le jour que je devais partir pour subir l'opération fut un jour de grâces. Il se produisit un écoulement de cette tumeur et ce fut le commencement de mon retour à la santé. C'était en février. Au mois d'avril suivant, je remerciais ma servante, et je pouvais vaquer à mes occupations.

Je suis dans la conviction que sainte Anne m'a exaucée et guérie.

UNE ABONNÉE DE SAINT-AUBERT.

M. le curé de la paroisse confirme cette guérison.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ.—Il y a deux ans et demi, Monsieur François Messier, -veuf, de la paroisse d'East Farnam, du comté de Brome, devint hydropique. Au temps pascal 1891, se sentant un peu mieux, il sortit de chez lui pour aller à l'église. Voilà qu'en route il tomba sans connaissance, et quand on le ramassa, il avait tout

SAINTE ANNE

le côté gauche paralysé. Dieu sait toutes les douleurs qu'il a endurées : il ne pouvait marcher sans l'aide d'une béquille ; vainement il eut recours aux médecins pour soulager son mal. Il partit hier au matin de chez lui, vers 8 heures, avec le pèlerinage de St-Hyacinthe et arriva au sanctuaire privilégié de la Bonne sainte Anne de Beaupré à 6 heures ce matin le 30 août. Pendant tout le temps du voyage, il a souffert de grandes douleurs. Vers 7 heures, il communia ; de suite après avoir reçu son Dieu, il se sentit bien, ne souffrant plus aucune douleur et se retira sans béquille, et les pèlerins étaient

émervillés de le voir si bien marcher.
 ***—Il y a sept mois, Monsieur Edouard Desautels, âgé de 29 ans, de St-Alphonse de Granby, comté de Stafford, se blessa le genou droit en tombant sur une branche d'arbre pointue. Il crut d'abord que ce n'était pas grand'chose, mais le mal s'aggrava à cause du froid qui avait pénétré dans la plaie. Vainement il eut recours au médecin, et il devait marcher avec l'aide d'une béquille. Il tourna ses regards vers la Bonne sainte Anne de Beaupré : elle seule pouvait le guérir, c'était sa ferme confiance et sa conviction. Il prit le train hier matin vers huit heures. Après avoir voyagé un jour et une nuit, il arriva à la Bonne sainte Anne de Beaupré le 30 août. Il communia vers sept heures, et il laissa la sainte table, oubliant sa béquille : il était parfaitement guéri, c'était beau de le voir marcher, on aurait dit qu'il n'avait jamais porté de béquille.

Gloire et reconnaissance à la Bonne, à l'Admirable sainte Anne !

30 août 1893.

EGMONT BAY, I. P. E. — Dans le mois de septembre dernier, notre petit garçon, âgé de 11 ans, Albini Arsenault, tombait malade des fièvres. Un médecin fut mandé aussitôt, et ayant constaté que le cas était

des plus graves, il employa ses meilleurs remèdes et fit tous ses efforts pour ramener l'enfant à la santé. Cependant, la maladie empira toujours. L'inflammation était au comble. Il tombait aussi plusieurs fois dans les convulsions. Le médecin nous donna avis que l'enfant était dans un grand danger et qu'il ne voyait aucun espoir de le sauver. Sur cet avis, nous avons aussitôt appelé le prêtre. Notre bon pasteur trouva l'enfant dangereusement malade, le confessa et lui administra les derniers sacrements. L'enfant était préparé à paraître devant Dieu. Nous voyions venir la mort pour nous ravir le plus jeune enfant que nous avions.

Impossible de décrire notre douleur. Nous avons toujours prié la Bonne sainte Anne et nous redoublâmes de confiance envers cette bonne Mère. Amour et reconnaissance à notre bonne Mère sainte Anne pour cette grande faveur que nous avons obtenue par sa puissante intercession ! Jamais nous ne cesserons de la prier et de la remercier. Aujourd'hui, notre enfant est aussi bien qu'auparavant. Ses forces sont revenues. Il va à l'école, et jamais il n'oubliera ce bienfait que je suis content de mentionner pour l'honneur et la gloire de notre bonne Mère.— GILBERT ARSENAULT.

8 avril 1894.

MASKINONGÉ.—Mademoiselle Léocadie Baril avait un mal d'yeux qui résistait à tous les remèdes et prenait une tournure des plus inquiétantes. Sa mère promit alors de lui faire faire un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, et de publier sa guérison dans les Annales. La jeune fille est aujourd'hui parfaitement guérie, et son heureuse mère vient rendre gloire à la puissance et à la bonté de sainte Anne.—N. CARON, Ptre.

9 avril 1894.

STE-JULIE DE SOMERSET.—Il y a quelques mois, j'ai découvert qu'un de mes jeunes enfants souffrait d'une hernie inguinale. Effrayée des suites de cette infirmité, je l'ai recommandé à sainte Anne, avec promesse de la remercier dans ses *Annales* si elle m'accordait la guérison de mon enfant. J'ai été exaucée : mon enfant est guéri. Je m'acquitte aujourd'hui de ma promesse, et j'offre à sainte Anne l'expression de ma plus vive et de ma plus sincère reconnaissance.—Dame F. G.

PROVIDENCE, R. I.—M^{de} Cyrrille Richard, de la paroisse canadienne de Providence, remercie la Bonne sainte Anne pour la guérison d'un enfant de 11 mois.

E. E. N., Ptre, curé.

3 avril 1894.

MANCHESTER, N. H.—Permettez-moi de m'adresser à vous pour faire publier dans vos *Annales* ma guérison, que je dois à la Bonne sainte Anne. Depuis longtemps, je souffrais d'une maladie qui, au dire des médecins, était incurable : c'était la consommation. J'étais presque découragée, lorsque, soudain, j'eus l'inspiration de faire un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, avec promesse, si je recouvrais la santé, de faire publier ma guérison dans les *Annales* de la Bonne sainte Anne. Cette bonne Mère voulut éprouver ma persévérance en ne m'accordant la grâce désirée qu'au deuxième pèlerinage que je fis dans le courant du même mois. J'ai le bonheur de vous apprendre que maintenant je suis parfaitement guérie.—H. MICHAUD.

24 avril 1894.

DANVILLE.—Bénié soit la Bonne sainte Anne, qui a sauvé de la mort mon petit garçon de dix ans !

UNE MÈRE RECONNAISSANTE.

Avril 1894.

ISLE DUPAS. — Une grande faveur obtenue par l'intercession de sainte Anne, à la suite d'une promesse en son honneur. — MARG. F.

ISLE DUPAS. — Grâce obtenue par l'intercession de sainte Anne. — D. D.

ISLE DUPAS. — Guérison d'une névralgie par l'intercession de sainte Anne, à la suite d'une neuvaine.

H. St. M.

Rév. F. MONDOR, Ptre.

L'ISLET. — Je viens aujourd'hui, le cœur rempli de reconnaissance envers la Bonne sainte Anne, accomplir une promesse faite depuis longtemps : faire publier dans ses Annales la guérison inespérée d'une maladie dont je souffrais depuis un grand nombre d'années, et qui augmentait considérablement. Les douleurs m'avaient rendue méconnaissable, et j'étais arrivée à un état de grande faiblesse qui me conduisait graduellement vers la tombe. Bien des fois j'avais poussé vers sainte Anne le cri de détresse : toujours elle paraissait sourde à ma prière. Enfin, après bien des supplications, elle m'a fait trouver tout à coup et sans m'y attendre nullement un moyen efficace de guérison tout à fait providentiel, qui tient du miracle, et que j'attribue entièrement à la grande Thaumatourge du Canada, la glorieuse sainte Anne.

Qu'elle me continue toujours sa maternelle protection en toutes choses ! — A. T.

30 avril 1894.

LÉVIS. — Madame J. D. remercie la Bonne sainte Anne pour une guérison et plusieurs autres faveurs.

COCHITUATE, MASS. — Mon enfant, âgé de 8 ans, après avoir éprouvé une fièvre terrible qui le retint au lit plusieurs semaines, était resté presque complètement *sourd*. Plusieurs mois s'étaient écoulés dans l'espérance vaine de sa guérison. Dans ma détresse, je fis

Une neuvaine à sainte Anne et promis de faire publier le fait dans les Annales, s'il recouvrait l'ouïe. Aujourd'hui, l'enfant entend parfaitement, grâce à la grande Thaumaturge qui me prouve une fois de plus qu'on ne l'invoque jamais avec confiance sans être exaucé.

Dame Ls. C.

Certifié,

Rév. J. N. JACQUES, Ptre.

FALL RIVER, MASS.—Depuis deux mois, je souffrais d'une maladie douloureuse causée par une rechute.

J'étais forcée de garder le lit tous les jours. N'espérant plus aucun soulagement, je mis toute ma confiance en la Bonne sainte Anne. Mon espérance ne fut pas déçue. Je promis, si elle m'exauçait, de faire publier ma guérison dans les Annales, et c'est en remerciant cette grande Sainte que je viens m'acquitter de mon devoir.

Gloire et reconnaissance à notre bonne Mère !

Dame ARTHUR LAMARRE.

13 mai 1894.

OSWEGO, N. Y.—Dame Léandre Brissette, une de mes paroissiennes, étant tombée malade au point qu'elle ne pouvait plus marcher, prie sainte Anne de lui rendre la santé. Elle fait dire une messe et promet de faire publier sa guérison dans les Annales, si cette grâce lui est accordée. Elle est aujourd'hui rétablie, et elle est venue faire ses pâques dimanche dernier et rendre grâces à sainte Anne.—J. J. AUGER, Ptre.

7 mai 1894.

***.—Dame F. L. remercie Dieu et la Bonne sainte Anne pour une guérison extraordinaire qu'elle a obtenue après avoir prié sainte Anne et avoir promis de faire publier le fait dans les Annales.

J. J. AUGER, Ptre.

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

Le triomphe de la Sainte Eglise Catholique et de Sa Sainteté Léon XIII, le Vicaire du Christ.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et la Hiérarchie Catholique du Canada et des Etats-Unis.

La canonisation des Saints d'Irlande et une prompte restauration de ses droits.

Abonnés, 50 ; Actions de grâces, 36 ; Bonnes-œuvres, 10 ; Collèges, 4 ; Confréries, 3 ; Conversions, 10 ; Défunts, 60 ; Emplois désirés, 1 ; Enfants, 13 ; Entreprises, 11 ; Examens, 17 ; Grâces temporelles, 19 ; Grâces spirituelles, 30 ; Infirmes, 3 ; Intentions particulières, 12 ; Jeunes gens, 22 ; Jeunes filles, 20 ; Mères de familles, 16 ; Peines d'esprit, 2 ; Pères de familles, 10 ; Persévérances, 15 ; Personnes en danger de perdre la foi, 7 ; Premières communions, 4 ; Vocations, 17 ; Voyageurs, 6 ; Zélateurs et zélatrices, 42.

— 000 —

DONS A SAINTE ANNE

Mme Gustave Jubinville, \$2 ; M. Joseph Jubinville, \$1 ; Mme O. Sansoucis, Framingham, \$1 ; Mme J. Emard, Montréal, \$5 ; Mme J.-B. Lafayette, Slatersville, \$1 ; Mme Beauchamp, Collinsville, 50 cts ; Mme Gagnon, Minneapolis, 50 cts ; Mission du Labrador, \$5.

— 000 —



HORAIRE DU CHEMIN DE FER Q., M. ET CHARLEVOIX.

Commencant et après Lundi, le 28 Mai 1894, les convois circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.35 a. m., 10.00 a. m., 5.0 p. m., 6.15 p. m.

Arrivée à Ste-Anne à 8.40 a. m., 11.05 a. m., 6.65 p. m., 7.21 p. m.

Départ de Ste-Anne à 5.40 a. m., 7.17 a. m., 11.50 a. m., (excepté le samedi,)

12.20 p. m., le samedi seulement, 4.05 p. m., 7.21 p. m., le samedi seulement.

Arrivée à Québec à 6.45 a. m., 8.24 a. m., 12.57 p. m., (excepté le samedi,)

1.25 p. m., le samedi seulement, 5.10 p. m., 8.25 p. m., le samedi seulement.

CONVOI EXTRA POUR LES CHUTES MONTMORENCY

Départ de Québec à 2.00 p. m. ; Retour, départ de Montmorency à 3.15 p. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 6.00 a. m., 7.10 a. m., 2.00 p. m., 6.15 p. m.

Arrivée à Ste-Anne à 6.50 a. m., 8.20 a. m., 3.05 p. m., 7.20 p. m.

Départ de Ste-Anne à 5.40 a. m., 11.53 a. m., 4.33 p. m.

Arrivée à Québec à 6.45 a. m., 12.57 p. m., 5.40 p. m.

BEAUPRÉ (Grande Rivière)

LA SEMAINE

Départ de Québec à 5.00 p. m.

Arrivée à Beaupré à 6.15 p. m.

Départ de Beaupré à 7.07 a. m.

Arrivée à Québec à 8.24 a. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 2.00 p. m.

Arrivée à Beaupré à 3.15 p. m.

Départ de Beaupré à 4.15 p. m.

Arrivée à Québec à 5.40 p. m.

Le convoi qui laisse Québec à 6.00 a. m., le dimanche, n'arrête pas aux stations intermédiaires.

Des billets de commutation sont vendus à prix réduit pour toutes les stations.

Pour toutes informations, s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Secrétaire Général.

G. S. CRESSMAN, Gérant.